

Création du
**CHÈQUE
BABY-SITTING**
POUR LES PARENTS SOLOS DU NEUF

Familles monoparentales
offrez-vous quelques heures de répit
grâce aux **chèques baby-sitting**

Pour
obtenir
le chéquier :
rendez-vous sur
www.mairie09.paris.fr
ou à l'accueil
de la mairie



Création du
**CHÈQUE
BABY-SITTING**
POUR LES PARENTS SOLOS DU NEUF

Familles monoparentales
offrez-vous quelques heures de répit
grâce aux **chèques baby-sitting**

Pour
obtenir
le chéquier :
rendez-vous sur
www.mairie09.paris.fr
ou à l'accueil
de la mairie



MAIRIE DU NEUVIÈME
ARRONDISSEMENT DE PARIS
6 rue Drouot 75009 Paris
01 71 37 75 09
www.mairie09.paris.fr
[f/mairie9paris](https://www.facebook.com/mairie9paris) [/mairie9paris](https://www.instagram.com/mairie9paris)



MAIRIE DU NEUVIÈME
ARRONDISSEMENT DE PARIS
6 rue Drouot 75009 Paris
01 71 37 75 09
www.mairie09.paris.fr
[f/mairie9paris](https://www.facebook.com/mairie9paris) [/mairie9paris](https://www.instagram.com/mairie9paris)



Mode d'emploi CHÈQUE BABY-SITTING

La Mairie du 9^e, grâce au soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, et en lien avec le Centre d'Action Sociale et l'association Faites le Neuf, a décidé d'accorder, à titre expérimental pour l'année 2021, aux familles monoparentales résidant dans le 9^e arrondissement de Paris une prime pour la garde d'enfant(s) sous la forme de "chèques baby-sitting".

Ces chèques visent à rompre l'isolement social ainsi qu'à augmenter l'accès aux activités de loisirs et de développement personnel des parents seuls, grâce à l'accès à des services de gardes d'enfants.

Ces chèques sont pris en charge financièrement par la Mairie du 9^e et la CAF de Paris et donnent accès à des heures de baby-sitting pour des enfants de 0 à 12 ans.

Après instruction du dossier, le bénéficiaire se verra remettre un carnet de 24 "chèques baby-sitting", chaque chèque correspondant à une heure de baby-sitting. Les chèques donnent accès aux services de baby-sitting proposés par la société Kangourou Kids dans le 9^e. Une participation symbolique de un euro par session de baby-sitting sera demandée aux parents.

Les dossiers sont instruits et examinés au regard des ressources, au cas par cas par la Mairie du 9^e, la CAF de Paris, le Centre d'Action Sociale du 9^e et l'association Faites le Neuf.

Delphine Bürkli

MAIRE DU 9^e ARRONDISSEMENT
CONSEILLÈRE RÉGIONALE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE



Pour obtenir votre chéquier baby-sitting remplissez ce formulaire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Email :

Nombre d'enfants de moins de 12 ans concernés par la garde :

Date :

Signature

Documents à joindre impérativement à la demande :

- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Copie de l'attestation de quotient familial CAF mentionnant le numéro d'allocataire
- Copie de l'attestation de l'allocation soutien familial de la CAF
- Copie du dernier avis d'imposition

Formulaire et documents à adresser à :

Mairie du 9^e · Cabinet de Mme le Maire · 6 rue Drouot · 75009 Paris

Ou à envoyer par email à webmairie9@paris.fr - Ou à déposer à l'accueil de la Mairie du 9^e

Mode d'emploi CHÈQUE BABY-SITTING

La Mairie du 9^e, grâce au soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, et en lien avec le Centre d'Action Sociale et l'association Faites le Neuf, a décidé d'accorder, à titre expérimental pour l'année 2021, aux familles monoparentales résidant dans le 9^e arrondissement de Paris une prime pour la garde d'enfant(s) sous la forme de "chèques baby-sitting".

Ces chèques visent à rompre l'isolement social ainsi qu'à augmenter l'accès aux activités de loisirs et de développement personnel des parents seuls, grâce à l'accès à des services de gardes d'enfants.

Ces chèques sont pris en charge financièrement par la Mairie du 9^e et la CAF de Paris et donnent accès à des heures de baby-sitting pour des enfants de 0 à 12 ans.

Après instruction du dossier, le bénéficiaire se verra remettre un carnet de 24 "chèques baby-sitting", chaque chèque correspondant à une heure de baby-sitting. Les chèques donnent accès aux services de baby-sitting proposés par la société Kangourou Kids dans le 9^e. Une participation symbolique de un euro par session de baby-sitting sera demandée aux parents.

Les dossiers sont instruits et examinés au regard des ressources, au cas par cas par la Mairie du 9^e, la CAF de Paris, le Centre d'Action Sociale du 9^e et l'association Faites le Neuf.

Delphine Bürkli

MAIRE DU 9^e ARRONDISSEMENT
CONSEILLÈRE RÉGIONALE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE



Pour obtenir votre chéquier baby-sitting remplissez ce formulaire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Email :

Nombre d'enfants de moins de 12 ans concernés par la garde :

Date :

Signature

Documents à joindre impérativement à la demande :

- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Copie de l'attestation de quotient familial CAF mentionnant le numéro d'allocataire
- Copie de l'attestation de l'allocation soutien familial de la CAF
- Copie du dernier avis d'imposition

Formulaire et documents à adresser à :

Mairie du 9^e · Cabinet de Mme le Maire · 6 rue Drouot · 75009 Paris

Ou à envoyer par email à webmairie9@paris.fr - Ou à déposer à l'accueil de la Mairie du 9^e